



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE  
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

-----  
**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**  
**(FAD – FND)**

---

**RAPPORT D'ACHEVEMENT DE L'EXECUTION DU  
PROGRAMME HYDRAULIQUE / PHASE  
COMPLEMENTAIRE - FND**

Révision	Version	Date	Rédigé par	Validé par
0	Initial	18/10/07	LAMINE NDIAYE	MME KHADY FALL NDIAYE

## 1. PRESENTATION DU PROJET

### 1.1 Aperçu générale de la politique du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté.

La politique du gouvernement du Sénégal en matière de lutte contre la pauvreté fait partie intégrante de sa politique de développement adoptée dans le cadre du 9<sup>ème</sup> plan de développement économique et sociale. Elaboré selon une approche participative avec l'appui de ses partenaires, le programme de lutte contre la pauvreté traduit la volonté du gouvernement du Sénégal d'accorder une attention particulière aux couches sociales les plus démunies : les femmes, les jeunes. Ce plan concrétise les grandes options des pouvoirs publics en matière de réduction de la pauvreté, par des mesures de politiques économiques et sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies en affectant au maximum 80% des ressources mobilisées à au moins 30% des couches des populations les plus pauvres. De façon intermédiaire, le programme de lutte contre la pauvreté vise

- à accroître les revenus des populations par une politique volontariste de promotion de la micro entreprise et autres activités génératrices de revenu ;
- à améliorer la couverture des besoins essentiels de la population
- à améliorer le suivi des conditions de vie des ménages ;
- à renforcer les capacités des acteurs à la base.

### 1.2 / Le programme de lutte contra la pauvreté FAD/FND

**Le projet FAD/FND** s'inscrit dans les orientations stratégiques et les priorités opérationnelles du PLCP et du PANAF. Il a adopté à cet effet une approche participative associant les différents représentants du Gouvernement ainsi que les bailleurs de fonds notamment le Fonds Nordique de développement- D'où l'appellation projet de lutte contre la

pauvreté FAD/FND- mais également la société civile et les groupements de femmes.

**L'objectif général** est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles ainsi que les capacités d'auto promotion des groupes cibles ;
- accroître leur capacité de génération de revenus ;
- favoriser l'accès aux services de base ;

**Le projet cible** en priorité les femmes, les jeunes et les enfants mais plus particulièrement les femmes pauvres et les femmes chefs de famille. Ce choix est , selon la BAD, justifié à plusieurs niveaux : les femmes font partie des groupes les plus vulnérables à la pauvreté. Leur degré de pauvreté est exacerbé par leur statut et à travers la femme d'autres groupes très vulnérables comme les enfants peuvent être touchés.

**Cinq régions** ont été retenues pour accueillir le projet. Il s'agit de Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda avec détermination pour chaque région d'un département prioritaire.

Le projet s'est exécuté en deux phases :

- une phase initiale qui a démarré en 2002 pour prendre fin en 2006
- une phase extension qui a démarré en 2006 suite à l'évaluation positive de la première phase.

Ce présent rapport ne concernera que la phase extension même si un rappel de la première phase sera fait avant de présenter les résultats et acquis de la seconde phase

Sur le plan de l'organisation administrative, le projet est géré au niveau national par une entité appelée unité de gestion du projet dirigée par Mme Khady Fall Ndiaye assistée par différents experts et un pool d'assistants et au niveau de chaque région ciblée, le projet était représentée par une unité régionale de gestion dirigée par un chef d'équipe appuyé également par un assistant. Sur le plan de l'ancrage institutionnel, le projet de lutte contre la pauvreté FAD/FND est domicilié au Ministère de la Femme, de la famille et de la solidarité nationale.

## PHASE INITIALE

Le Projet de Lutte contre la Pauvreté est financé conjointement par le Fonds Africain de Développement, le Fonds d'assistance technique de la BAD, le Fonds Nordique de Développement (FND) et le Gouvernement du Sénégal.

Le montage du Financement (en millions d'U C) par source est indiqué dans le tableau suivant :

<b>Sources de Financement</b>	<b>Devises</b>	<b>Monnaie Locale</b>	<b>Total</b>	<b>% Total</b>
FAD	5,77	4,23	10,00	54%
FAT	0,58	1,17	1,75	9%
FND	2,62	2,38	5,00	27%
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10%
Total	8,97	9,63	18,60	100%
% du Total	48%	52%	100%	

L'objectif du Projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal, à travers les objectifs spécifiques ci-après :

- élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto -promotion des groupes- cibles ;
- accroître leurs capacités de génération de revenus et
- favoriser l'accès aux services de base.

Concrètement cela se traduit sur le terrain par des programmes d'alphabétisation et de formations des bénéficiaires, des programmes de micro crédits, des programmes d'allègement des travaux de la femme à travers l'acquisition d'équipement de post récolte et des programmes de réalisation d'infrastructures de base parmi lesquels des infrastructures hydrauliques et d'assainissement qui fait l'objet de se présent rapport de fin de projet .

L'exécution du programme hydraulique et assainissement accorde une grande priorité aux communautés de base des zones rurales ciblées par le Projet et vise notamment à contribuer à :

- La résorption du déficit en eau de ces localités,
- L'amélioration de la qualité de l'eau
- L'allègement de la pénibilité de l'exhaure de l'eau

Suite aux résultats techniques satisfaisants atteints par le projet lors de la phase initiale, la revue à mi-parcours du portefeuille FND en 2004 a permis d'obtenir une phase d'extension qui sera accordée au projet et des ressources additionnelles mobilisées afin de mieux satisfaire les besoins basiques des communautés de base. L'exécution de l'ensemble de ce programme fait l'objet de ce présent rapport final.

## 1. Etat d'exécution technique

### ***a) Les organes de suivi de l'exécution***

Le programme mis en œuvre dans le cadre de cette sous composante du Projet regroupe des prestations de services de Consultants et bureaux de contrôle.

Au titre des services, le Groupement de bureaux d'études nordique et sénégalais COWI - AISB recruté au démarrage a réalisé toutes les missions qui lui ont été confiées dans le cadre du contrat initial ; un avenant au contrat a été conclu, après autorisation du Fonds, pour la poursuite des prestations qui étaient prévues dans le programme d'extension.

Les Bureaux Sénagrosol consult et Hydroconsult International sélectionnés dans le cadre du programme initial pour la surveillance des travaux ont bouclé leurs prestations.

En ce qui concerne le programme d'extension, Un seul bureau a été retenu, en l'occurrence Hydroconsult international pour intervenir sur l'ensemble des deux lots géographiques. Aujourd'hui les prestations de ce bureau sont contractuellement

terminées même si les réalisations des entreprises ne sont pas bouclées. Le projet en référence au protocole le liant avec la direction de l'hydraulique lui a confié le suivi des travaux des entreprises et en rapport avec les URG et le bureau COWI AISB.

***b) l'exécution des travaux du programme initial (2003-2006)***

L'exécution des travaux est confiée aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'hydraulique, ainsi que l'acquisition de biens d'équipements.

- Le Consortium d'Entreprises CDE, pour la réalisation de 120 puits hydrauliques .
- La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil SVTP/GC, pour la réalisation de 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines

Au titre des biens d'équipements, deux contrats de fourniture ont été conclus

- DANSKSOLERNERGI, pour la fourniture et l'installation de 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques et un lot de pièces de rechange, l'installation des pompes sur les ouvrages hydrauliques est déjà bouclée
- MEERA AND CEIKO, pour la fourniture et l'installation de 120 pompes manuelles et un lot de pièces de rechange .

L'ensemble des prestataires de service ont atteint à 100% les tâches qui leur ont été confiées. Notons que sur autorisation du F.N.D, un premier avenant au contrat de C.D.E a été conclu, pour modifier 37 des 120 puits initialement envisagés en mini forages **sans incidence financière**, ceci au regard de l'importance de la profondeur des nappes phréatiques des localités concernées.

Le niveau d'exécution du programme initial peut être résumé dans le tableau suivant

ENTREPRISES	NATURE REALISATIONS	PREVUS	REALISES	TAUX DE REALISATION	OBSERVATIONS
CDE	puits	120	120	100%	37 mini forages réalisés parmi les 120 ouvrages prévus
SVTP	Mini réseaux	60	60	100%	
	et latrines	120	120	100%	
DANSK SOLAR	Electropompes solaires	37	37	100%	
	Electropompes thermiques	35	35	100%	
MEERA AND CEEKO	Pompes manuelles	120	120	100%	

Au vu des résultats positifs de cette phase, le FND lors de la revue à mi parcours de son portefeuille au Sénégal, a suggéré à la cellule d'exécution du projet l'extension des ressources allouées. C'est ainsi qu'une requête a été élaborée par le projet et soumise par voie hiérarchique au Gouvernement qui l'a présentée au FND. Un amendement de l'accord de prêt du 25 Mai 1999 a ainsi été signé le 1er Octobre 2004 pour permettre la mobilisation de ressources additionnelles à hauteur de 2 milliards de FCFA pour couvrir la forte demande en ouvrages hydrauliques. C'est ce qui permettra de mettre en place le programme d'extension ci dessous présenté.

## **CHAPITRE 2 PHASE EXTENSION**

Le financement complémentaire permettra de toucher 84 localités supplémentaires qui bénéficieront ainsi, selon leurs besoins, d'infrastructures communautaires de base (Puits ou forages, mini réseaux d'adduction d'eau, latrines).

C'est au moins 25 à 30 mille personnes qui pourraient ainsi directement bénéficier de cette rallonge, en zone rurale pour l'essentiel, ce qui constitue une contribution non négligeable à l'atteinte des O.M.D dont, rappelons le, la mise en cohérence a été faite avec les objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.).

L'essentiel des crédits supplémentaires obtenus a été consacré aux travaux de construction, à la formation et à l'acquisition d'équipements directement destinés aux bénéficiaires. La plupart des études (mise en place de systèmes de gestion des infrastructures communautaires, élaboration de modules de formation) auront été prises en charge dans le cadre du premier financement.

### ***a) le programme extension et des avenants (2006)***

Dans le cadre de l'exécution de ce programme d'extension, deux contrats ont d'abord été signés pour :

- la construction de 62 puits, par l'entreprise SVTP / G.C.
- la construction de 31 réseaux et 62 latrines, par l'entreprise GENITE.

L'ordre de démarrage des travaux a été notifié à SVTP/GC à partir du 23 janvier 2006 pour un délai de six mois le démarrage dépendant des résultats obtenus par les études de sondages géophysiques. Pour GENITE, l'ordre de démarrage a été notifié le 02 mai 2006, comme convenu dans le plan de phasage des travaux.

Quant à l'acquisition des biens d'équipement du programme d'extension, deux contrats ont été conclus avec respectivement les fournisseurs danois et sénégalais :

- Dansk Solenergi, pour la fourniture de 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires,
- AFCO, pour la fourniture et l'installation de 62 Pompes manuelles,

Sur le solde non engagé des deux prêts, le Projet avait fait une proposition de réaménagement de ressources (voir partie financière) laquelle a été acceptée par le F.N.D.

Après acceptation du fonds des avenants ont été signés avec les sociétés suivantes :

- C.D.E pour la réalisation de 22 forages;
- SVTP pour la réalisation de 15 mini-réseaux ;
- GENITE pour la réalisation de 7 mini réseaux
- et DANSSOLENERGI pour la réalisation de 9 pompes.

En résumé le programme supervisé par le projet (extension et avenant confondu) se décompose de la manière suivante :

ENTREPRISES	PUITS	MINI RESEAUX	LATRINES	POMPES THERMIQUES ET SOLAIRE	MINI FORAGES	POMPES MANUELLES
SVTP	62	15				
AFCO						62
CDE					22	
GENITE		38	62			
DANSSOLENERGY				40		
TOTAL	62	53	62	40	22	62

## **b) COMPTE RENDU SUR L EXECUTION DU PROGRAMME**

### **b.1 ORGANE D'ASSISTANCE ET DE SUIVI**

Le même schéma organisationnel que la première phase a été reconduit en l'adaptant aux moyens disponibles.

#### **GROUPEMENT COWI AISB POUR L ASSISTANCE**

Le Groupement de bureaux d'études nordique et sénégalais COWI - AISB recruté au démarrage a été reconduit pour superviser tous les travaux depuis la rédaction des dossiers d'appel d'offres aux missions de réception en passant par les phases de lancement des appels d'offres, le choix des entreprises, et le suivi des travaux. Pour cela un avenant au contrat a été conclu, après autorisation du Fonds, pour la poursuite des prestations qui étaient prévues dans le programme d'extension. Préparé en Avril 2005, l'avenant au contrat sera approuvé par les autorités administratives sénégalaises en Juillet 2005

#### **HYDROCONSULT INTERNATIONAL POUR LE SUIVI**

Un seul bureau a été retenu, en l'occurrence Hydroconsult international pour intervenir sur l'ensemble de l'espace couvert par le projet. La mission du bureau de contrôle comme son nom l'indique était de veiller au respect des normes définies dans le cahier des prescriptions techniques. Cela devait passer par une présence régulière voire quotidienne auprès des entreprises de travaux. Le bureau devait également faire les attachements et visés les décomptes des entreprises.

Les prestations du bureau ont duré six mois.

## EXECUTION SUR LE TERRAIN

### CAMPAGNE DE GEOPHYSIQUE

Après consultation restreinte, le géophysicien Sam Diouf a été recruté suite à un avis de non objection du FND. Sa mission devait permettre d'éviter les problèmes rencontrés lors de la première phase liés à la quantité et à la qualité de l'eau de la nappe aquifère à capter. Ses travaux ont porté sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet. Les résultats de cette étude ont été concluants et très intéressants car parmi les sites qui ont fait l'objet d'étude aucun n'a été abandonné en cours de route.

La campagne géophysique a duré 3 mois et a permis de valider le choix des sites et la nature des ouvrages de captage à faire (puits ou forages). Pour chaque site retenu, la campagne de géophysique a implanté (matérialisé) l'endroit exacte où l'ouvrage devait se faire, a déterminé la profondeur totale de l'ouvrage, le niveau statique, la nature de la nappe à capter et la qualité de l'eau (douce, saumâtre salée). Partout où se travail a été fait, le projet est arrivé à capter une bonne nappe, sauf à Touba belel où le débit de la nappe rencontrée est très faible, moins de 2m<sup>3</sup>/h.

Il faut néanmoins, souligner que le programme, sur des sites non expertisés par le géophysicien car retenus à la fin de sa mission, a rencontré des forages non productifs. C'est le cas du forage de Keur Mandiaye, dans le Département de Mbacké qui malgré 60m de forage dans les marnes n'a rencontré aucune nappe. Il sera abandonné.

A Ndindy, la nappe captée a fuit au moment de l'équipement du forage. Seule de la boue sort du trou quand on y plonge une pompe. Pourtant à la fin des travaux de forage et après des essais de débits à l'air lift, il a été constaté un débit de 5 m<sup>3</sup>/h. Nous y reviendrons en décrivant le

travail des entreprises chargé de l'exécution technique du programme sur le terrain.

### **REALISATION DE PUIITS MODERNES**

Dans sa globalité, le programme avait retenu de faire 62 puits modernes ayant les caractéristiques suivants :

- 1 margelle haute de 80 cm d'épaisseur 20cm et de diamètre intérieur 180 cm
- 1 cuvelage cylindrique en béton armé dosé à 350 KG de diamètre intérieur 180 cm et 10 cm d'épaisseur et solidarisé avec la margelle. Le cuvelage est descendu jusqu'au toit de la nappe ;
- 1 dalle d'ancrage de surface de 3,80m, chanfreinée à 45°
- Fonçage par havage à la descente de 200cm de large
- 5 Buses de captage cylindrique perforées, en BA dosées 400 kg
- 1 buse pleine en béton armé posée au sommet du captage et dosée également à 400kg
- 1 trousse coupante
- 1 dalle de fond
- 1 lit de gravier filtre
- 1 dalle de couverture en béton armé avec des réservations pour pompe manuelle ou pour électropompe.

Ce programme avait été confié à l'entreprise SVTP/GC qui avait été sélectionnée après appel d'offres restreint et avis de non objection du FND.

## **PREPARATION DES TRAVAUX**

Elle comporte quatre (04) volets :

- Ordre de démarrage ;
- L'établissement des plans d'exécution des ouvrages et le planning des travaux.
- Implantation des chantiers
- Organisation humaine et matériel de l'entreprise

### **Ordre de démarrage :**

L'ordre de démarrage des travaux a été fait à l'entreprise SVTP au fur et à mesure de la remise des rapports du géophysicien. Le premier ordre de service a été remis en Janvier 2006 et le dernier au mois de Mars de la même année.

### **Planning des travaux :**

L'entreprise a fait parvenir son planning initial en tenant compte de :

- de la vitesse d'avancement des ateliers prévue dans les documents du cahier des charges ;
- de la disponibilité progressive des ateliers transférés au projet ;
- des résultats de la reconnaissance de l'aire du projet ;
- de l'époque favorable de captage des nappes phréatiques.

Cependant, au cours du déroulement des travaux, le plan initial a dû être actualisé régulièrement, l'entreprise rencontrant des problèmes d'organisation et de maîtrise de son sujet qui ne lui ont pas permis de respecter ses engagements décrits dans le planning .

### **Implantation des ouvrages**

Cette phase s'est faite entre le bureau d'étude Hydroconsult International, l'entreprise et les populations.

Elle a permis :

- De reconnaître les villages sites ;
- De vérifier que les puits constituent bien un renforcement des ressources en eau indispensable aux populations et que ces dernières sont motivées de bénéficier des puits modernes et de les gérer (entretien et maintenance) ;
- D'implanter les ouvrages en présence des chefs de villages intéressés
- D'évaluer les distances séparant les villages et les bases des entreprises ceci en vue de l'établissement du planning des travaux et du mouvement des ateliers ;

### **Les Plans d'exécution des ouvrages :**

Les plans d'exécution concernant les caractéristiques des cuvelages, des colonnes de captage et des installations de surface (dalles anti-bourbier, margelle, dalle de couverture, dispositif de captage et de cuvelage) ont été donnés à l'Administration et au Bureau de Contrôle pour approbation avant leur usage.

### **L'organisation de l'entreprise**

Vue la dispersion des travaux à faire dans les cinq régions et à l'intérieur de chacune d'elle; l'entreprise avait retenu de travailler avec les personnes ressources disponibles au niveau régionale, mais tout en ayant un directeur technique responsable, à l'interne, de la réalisation des ouvrages. C'est ainsi que des tâches seront confiées à des sous-traitants au niveau de chaque zone.

Cette organisation n'a pas permis un bon déroulement des travaux, les sous-traitants avaient d'autres engagements et le paiement de leur personnel ne se faisait pas régulièrement (surtout pour la région de Diourbel) même si l'entreprise décaissé de l'argent. Cela a entraîné beaucoup d'arrêts de chantier. Plus tard l'entreprise mettra un conducteur de travaux dans la zone de Diourbel, doté d'un véhicule 4X4 pour superviser en direct l'avancement des travaux. Ce qui a permis d'améliorer sensiblement le niveau de rendement de l'entreprise sans pour autant absorber le retard. Une base sera également ouverte dans le département de BAMBEY.

De façon générale et malgré plusieurs réajustements des chronogrammes suite aux différentes injonctions du projet, un retard important est noté dans l'exécution de ce programme. Ce retard est dû pour l'essentiel :

- aux difficultés rencontrées par l'entreprise pour avoir les autorisations nécessaires pour acheter des explosifs afin de dépasser les roches dures rencontrées dans la région de Diourbel
- la notification par tranches des sites sur lequel doit travailler l'entreprise ; notification liée à l'avancement des travaux de l'étude géophysique<sup>1</sup>
- l'organisation interne de l'entreprise surtout en ce qui concerne le premier lot de sites notifié depuis le mois de janvier 2006
- la non prise en compte de la pause hivernale dans les délais prévisionnel

Ces difficultés rencontrées ont apporté des modifications importantes dans l'exécution des puits modernes. L'entreprise a proposé de faire 20 mini forages à la place des puits sans aucune incidence financière pour le projet. Cela a l'avantage de se faire rapidement, un ouvrage terminé tous les 4 jours. Mais entraînera des modifications techniques sur les aménagements de surface. Le FND a été consulté pour ce changement important dans l'exécution du contrat de l'entreprise. Une fois l'avis de non objection

---

<sup>1</sup> Ce justificatif est évoqué par l'entreprise mais ne constitue nullement un point de blocage.

obtenu, un avenant au contrat de réalisation de 62 puits a été conçu et proposé à l'approbation des autorités sénégalaises.

Finally, sur les 62 puits modernes du départ, l'entreprise n'en a réalisé que 41, les 20 ont été transformés en mini forages et un site ne sera pas fait car non implanté. L'objectif du projet a été atteint à 98,4%, un seul site n'ayant pas été implanté.

Le dernier site a été livré en Septembre 2007 soit 20 mois après la notification des premiers ouvrages. Le tableau en annexe 1 donne le détail de la réalisation de l'entreprise.

En dehors des difficultés réelles rencontrées sur le terrain, le retard de l'entreprise est surtout lié à son manque d'expérience dans ce genre de travaux et donc de manque de maîtrise dans l'organisation du travail. Dans l'avenir, l'offre technique des entreprises aux moments des appels d'offre ne doit plus suffire pour faire le choix, il faut visiter l'entreprise, voir ses réalisations antérieures avant d'entériner les choix définitifs. Le bureau de contrôle choisi pour superviser le travail de l'entreprise s'est contenté de faire de la présence sans pour autant veiller au respect des engagements de l'entreprise contenus dans son offre de base.

La période de présence du bureau d'étude a été une autre contrainte dans l'exécution du travail : son contrat s'est terminé bien en avant la fin des contrats des entreprises.

## **REALISATION DE MINI-FORAGES**

### **Le Programme**

Le PLCP avait retenu de réaliser 22 mini forages répartis dans 4 des cinq régions de sa zone d'intervention. La région de Kolda n'était pas concernée.

Le programme de 22 forages a été confié à la société CDE après qu'un avenant ait été apporté à son contrat de base portant sur la réalisation des 120 puits de la phase initiale. Cet avenant a eu l'avis de non objection du FND avant d'être soumis à l'approbation des autorités administratives sénégalaises qui l'ont approuvé par la suite.

Prévue initialement pour un délai de 6 mois le programme s'est réalisé sur un temps beaucoup plus long. Les chronogrammes soumis par l'entreprise ont glissé régulièrement. La raison n'est pas un défaut de maîtrise de leur affaire mais plutôt d'un carnet commande bien rempli, l'entreprises était « surbooké ».

### **La nature des Travaux**

Il s'agira de faire des forages au rotary dans la zone du sédimentaire et des forages marteau fond de trous dans la zone du socle (Kédougou)

### **Mode opératoire Forage au rotary**

Les forages seront réalisés par le procédé ROTARY, avec des tricônes conventionnels. Le fluide d'injection sera de la boue à la bentonite ou à base d'un produit organique de même efficacité. L'eau claire ou l'air lift ne seront utilisés qu'aux risque et périls de l'entreprise exceptés en forage en perte totale dans les calcaires.

Les forages productifs seront équipés d'une colonne de captage de diamètre 152/165 communément appelé 6 ". Cette colonne sera munie d'une crépine dans la partie inférieure et d'un tube décanteur de 2- 3m avec un bouchon de pied. Les tubes seront en PVC qualité alimentaire filetées avec une résistance à la pression de 10 bars. Les crépines seront en PVC de même caractéristiques que

les tubages avec une ouverture de 1 à 2 mm. Elles seront échelonnées au droit des horizons les plus productifs.

On procédera ensuite à la mise en place de massif filtrant sur toute la hauteur de l'aquifère.

Une cimentation en tête de colonne sera réalisée sur 2 mètres environs.

Lors de la cimentation de la tête de forage, on scellera un tube métallique de diamètre 8 »1/2 de 1,5 m de hauteur et fermé par un bouchon vissé afin de réaliser une fermeture étanche du PVC ;

### **Mode opératoire forage marteau fond de trou**

Les forages au marteau fond de trou capteront l'eau des fissures dans les forations anciennes du Sénégal Oriental (aquifères discontinus).

- les débits minimum recherchés seront en principe de 5 m<sup>3</sup>/h ;
- la profondeur moyenne des ouvrages sera de 70 m ; elle ne dépassera pas, en général 100m ;
- les ouvrages d'exploitation seront équipés d'une colonne de captage de diamètre 152/165mm (diamètre nominal 6") permettant la mise en place d'une pompe motorisée 6" ou 4" ou d'une pompe manuelle 4" ;

Les forages productifs seront équipés aussitôt après leur réalisation.

Les tubages seront en PVC qualité alimentaire avec emmanchement filetés et devront présenter toutes garanties de résistance à la pression ( 10 bars ) aux efforts de cisaillement, d'écrasement et de torsion au cours de leur mise en place et durant l'utilisation des ouvrages . Ils ne devront pas posséder d'éléments susceptibles de se dissoudre dans l'eau ou de modifier sa potabilité.

Les crépines seront en tube PVC de mêmes caractéristiques que les tubages, à fentes alternées (ouverture 1 à 2 mm). Les crépines réalisées à la scie ne sont pas admises. Les crépines seront échelonnées au droit des horizons les plus productifs. La longueur de crépine par forage sera en principe de 20m.

Le forage sera équipé sur toute sa hauteur d'un tubage PVC 6" (152/165 mm de diamètre), munie d'une crépine dans sa partie inférieure et muni d'un bouchon de pied.

On procédera ensuite à la mise en place sur toute la hauteur de l'aquifère d'un massif de gravier roulé de basalte 3 à 5mm et, éventuellement, on remblaiera avec du tout venant.

Une cimentation en tête de colonne sera réalisée sur deux (2) mètres environ.

Lors de la cimentation de la tête de forage, on scellera un tube métallique de 1,5 m de hauteur fermé par un bouchon métallique vissé afin de réaliser une fermeture étanche du PVC.

#### **LES TRAVAUX DE L'ENTREPRISE**

Les actions de la phase préparatoire étant les mêmes que celles décrites plus haut, le rapport ne revient pas dessus. Quant à l'organisation des chantiers, elle est totalement différente, les chantiers de mini-forage ont été exécutés par l'entreprise elle-même. L'entreprise avait mis en place une foreuse au ROTARY et une foreuse marteau fond de trous pour la zone de kédougou. Un conducteur des travaux dotés de moyens suffisants a supervisé l'ensemble des travaux confiés.

### Résultat de l'entreprise.

Sur les 22 forages du programme un seul n'a pas été productif. Cela représente un taux de réussite de 95, 45%. Il s'agit du village de Keur mandiaïe. Le seul site qui est improductif n'avait pas fait l'objet d'étude géophysique préalable. Par la suite, à la demande des populations, une prospection spéciale a été réalisée dans la zone du site improductif mais l'avis du géophysicien a été très claire, les formations marneuses rencontrées ne renferment pas un aquifère susceptible d'être exploitée par un mini forage. Il faudrait plutôt faire un grand forage allant chercher la nappe maeschtricienne au delà de 300m de profondeur, ce qui n'était pas possible avec le budget du projet. Le site sera finalement abandonné.

Le tableau C en annexe 2 donne le détail des résultats obtenus par village. Remarquons que pour la zone de Kédougou, les résultats obtenus sont excellents, les débits des ouvrages sont entre 5m<sup>3</sup>/h et 12 m<sup>3</sup>/h.

Des tentatives d'amélioration des débits pour des sites comme Touba Belel ont eu lieu. Le forage a été traité à l'acide après que le trou fut nettoyé à l'eau claire. Mais malgré cela, il n'y a pas eu d'amélioration du rendement de l'ouvrage.

La grosse difficulté dans ce programme de mini forages est surtout dû au fait que l'entreprise a travaillé seul sans contrôle véritable. Le bureau de contrôle a vu sa mission s'arrêtée avant la fin des prestations de l'entreprise. Dans l'avenir pour ce genre d'activité il faudra affecter à temps plein un contrôleur pour veiller au jour le jour aux travaux de l'entreprise.

## **Mini réseaux**

### **Le contenu du programme !**

Le programme ayant retenu de donner de l'eau potable aux populations, il fallait mettre en place un mini système d'adduction d'eau composé d'un réservoir d'une capacité de 15m<sup>3</sup>, située à 2, 5 de hauteur et alimentant une borne fontaine à trois robinets.

Ces équipements devaient être faits sur tous les points d'eau ayant un débit supérieur à 2m<sup>3</sup>/h. Sur le plan descriptif, et suivant que le système de pompage était alimenté par du solaire PV ou du thermique (diesel) les réservoirs ne se présentaient pas de la même façon. Le réservoir pour un électropompe diesel était muni dans sa partie basse de local sécurisé pour abriter le groupe électrogène. Tandis que pour les sites équipés d'électropompes solaires, le local de pompage n'existe pas. Seule une clôture grillagée est prévue pour protéger les panneaux solaires. Le choix de faire un réservoir solaire ou thermique était guidé par le débit horaire des ouvrages hydrauliques : entre 2 et 3 m<sup>3</sup>/h, un système solaire était préconisait, au-delà de 3m<sup>3</sup>/h un réservoir pour électropompe thermique

Le dispositif d'adduction d'eau ainsi défini devait donc être complété par un système de pompage adéquat : pompe immergé solaire ou thermique selon le débit de l'ouvrage. Nous présenterons ce dernier aspect après avoir présenté la réalisation des Minis réseaux.

### **Les entreprises en charge de la réalisation**

Le programme avait retenu de faire 53 mini réseaux et deux entreprises SVTP et GENITE avaient été retenus pour les réaliser à raison de 15 mini réseaux pour l'entreprise SVTP et 38 pour l'entreprise GENITE.

## **SVTP /GC**

L'entreprise SVTP/GC avait déjà la réalisation de mini réseaux dans la phase initiale du programme de lutte contre la pauvreté BAD/FND. Suite au reliquat des fonds disponibles lors de l'appel d'offres pour la réalisation des 38 mini réseaux du départ, un avenant sera apporté à son contrat de base pour la réalisation de 15 mini réseaux supplémentaires. Cet avenant a été soumis au FND pour avis de non objectif et aux autorités sénégalaises pour approbation et notification à l'entreprise.

### **Organisation de l'entreprise**

L'entreprise SVTP/GC a réalisé en régis la construction des mini réseaux. Ces propres moyens matériels et humains ont été déployés dans toute les régions qui lui avaient été notifiées ( Thiès, Dakar, Diourbel). Deux contrôleurs des travaux : Ndoye dans les régions de Dakar et Thiès et Thiobane dans la région de Diourbel ont veillé au bon déroulement des opérations. Ces contrôleurs des travaux étaient dotés de moyens de déplacement adéquat : véhicules 4X4 pick-up . Les camions de l'entreprise ont approvisionné les chantiers tant en matériaux de construction qu'en équipement de chantier : bois de coffrages, échafaudage métallique etc.

### **Réalisation de l'entreprise**

Les quinze mini réseaux confiés à l'entreprise SVTP ont été réalisés à 100% .

### **Difficultés dans la gestion du programme**

Malgré les moyens déployés et l'expertise de l'entreprise pour la réalisation des travaux, un retard important sera noté dans la réalisation de ses prestations. Ce retard est surtout lié, au niveau interne, à un programme de coordination des approvisionnements et au niveau externe à l'entreprise à une pénurie de matériaux de construction comme le ciment.

Dans un autre cas de figure l'exécution des mini-réseaux est surtout liée à l'achèvement des travaux des ouvrages hydrauliques (essais de pompage surtout) . Le retard observé sur les travaux de SVTP a beaucoup influé sur l'exécution de cette partie du programme du PLCP. Tant que l'ouvrage hydraulique n'est pas terminé et les essais de débit réalisé, nous ne pouvions pas spécifier à l'entreprise la nature du réservoir à faire

## **ENTREPRISE GENITE**

### **Choix de l'entreprise**

Par contrat N° L'entreprise GENITE avait la charge de réaliser les 38 premiers mini réseaux d'adduction d'eau potable de la phase d'extension. Cette entreprise avait été retenue suite à un appel d'offres qui avait été lancé à partir d'une liste restreinte, l'avis de non objection du FND et l'approbation des autorités sénégalaises.

### **Organisation de l'entreprise**

Pour la réalisation des travaux, l'entreprise GENITE avait retenu de sous-traiter avec des entreprises locales situées dans chacune des régions où elle devait réaliser des mini réseaux. La coordination du travail était à la charge d'un directeur technique et deux contrôleurs des travaux basés à Dakar et qui descendaient périodiquement sur le terrain. Si ce choix se révélait intéressant pour les entreprises locales, elle n'a pas permis d'atteindre les objectifs du programme dans les délais contractuels.

Les tâcherons locaux n'avaient pas les moyens adéquats pour faire face à l'ampleur de leur tâche. Leur personnel s'ils étaient de bons maçons n'avaient pas l'expertise pour faire des ouvrages en béton armé tel que le voulait le projet. Ils avaient des lacunes pour la lecture et l'interprétation des plans de ferrailage et de coffrage.

L'entreprise a été obligée de revoir son organisation interne. C'est ainsi que suite à plusieurs injonctions du projet sur les retards et les malfaçons observées, les contrôleurs des travaux, initialement basés à Dakar ont été redéployés sur le terrain. Un sera basé à Tambacounda avec comme responsabilité géographique les régions de Tambacounda et Kolda et un autre à Dakar avec comme responsabilité la région de Dakar Thiès et Diourbel. Ce dispositif était complété par un chargé des approvisionnements dans chaque zone géographique. Cela a permis de rectifier les malfaçons et de faire un suivi des travaux plus correct

## Réalisation de l'entreprise

Sur les 38 mini-réseaux contractuels l'entreprise n'en fera que 28 finalement soit un taux de réalisation de 74%. La non réalisation des dix ouvrages (10) restants est liée à plusieurs facteurs :

- retard dans la notification de ces sites à l'entreprise : cela ne pouvait se faire tant que les ouvrages hydrauliques (les puits surtout) n'étaient pas terminés
- retard intrinsèque lié à l'organisation de l'entreprise par rapport aux sites déjà notifiées
- imminence des délais de fin de projet : à la date du 30 Juin, le volume des travaux notifiés à l'entreprise et non encore terminé était important, le projet a décidé de surseoir à la réalisation de ces 10 ouvrages.

Finalement l'engagement contractuel de l'entreprise a été ramené à 28 ouvrages. Ces ouvrages ont tous été réalisés et livrés au programme mais avec beaucoup de retard. Le dernier site a été livré au mois de Septembre 2007 alors que les premières notifications avaient été faites à l'entreprise en janvier 2006.

## Conclusion sur les mini-réseaux

Dans l'ensemble, le programme de lutte contre la pauvreté a réalisé 82% de son objectif de construction de mini réseaux d'adduction d'eau potable. Ce taux aurait pu être meilleur si :

- les entreprises en charge de leur réalisation avaient été mieux choisies ;
- les entreprises chargées de faire les ouvrages hydrauliques avaient terminées à temps leur travaux ;
- l'environnement dans lequel baignait le projet n'avait pas déteint sur le suivi des activités des entreprises
- le bureau de contrôle était présent tout du long de la réalisation des travaux par les entreprises.

## **Pompes thermiques et solaires**

La société Danssolenergie a été choisie pour fournir et poser les électropompes solaires et thermiques prévues dans le cadre du programme.

Le choix de cette société s'est fait conformément aux accords de financement passés entre la république du Sénégal et le Fond Nordique de Développement.

La société avait été choisie dans la phase initiale du projet de lutte contre la pauvreté suite à un appel d'offre international. Pour cette phase complémentaire, seule un avenant a ce premier contrat a été passé avec la société et cela après que le FND ait donné son avis de non objection et que les autorités sénégalaises aient approuvés les documents contractuels.

### **Organisation de l'entreprise**

La pose des pompes a été réalisée sur le terrain par le partenaire local de DANSKSOLENERGIE à savoir la société TOTAL ENERGIE AFRIQUE DE L OUEST qui deviendra par la suite TENESOL. TEAO est dotée de toute la logistique et les moyens humains et matériels pour intervenir sur toute l'étendue de la zone du projet et dans les règles de l'art.

La prestation de cette société n'a fait l'objet d'aucun rappel quel qu'il soit de la part de l'équipe projet.

### **Résultat des travaux.**

A ce jour l'entreprise s'est acquittée de sa prestation dans les règles l'art.

Des modifications ont été apportés en cours de route par le projet sans pour autant que cela ne heurte l'entreprise. Pour certains sites de la région de Diourbel, il était prévu de monter des électropompes thermiques et une notification a été faite à la société TEAO dans ce sens. Mais au cours de l'exécution, les caractéristiques hydrodynamiques de la zone étant mieux connus, les électropompes thermiques ont été remplacées par des pompes solaires mieux adaptés aux débits que communiquait l'entreprise qui réalisait les ouvrages.

Dans d'autres cas c'est un système plus gros qui a été installé en lieu et place du système initialement prévu (cas de gouloumbou ou un S1 avait été prévu on y mettra finalement un S2 sur demande du chef de l'URG) .

### **Conclusion sur les électropompes !**

Dans l'ensemble il n'y pas de contraintes majeures dans la réalisation de ce programme visant à alléger les femmes dans l'exhaure de l'eau.

Nous pensons que dans l'avenir, il faudra mettre en place dans des localités proches des boutiques solaires pour accéder rapidement aux pièces de rechange sans pour autant se référer à Dakar. La pérennité du système est à ce prix. Aujourd'hui, sur les deux phases du projet et celles antérieures, il y a beaucoup de systèmes solaires qui tournent dans les villages ciblés par le projet depuis le début. En plus de la formation des utilisateurs qui est faite au fur et à mesure de la pose des pompes, un réseau d'artisans réparateurs doit être mis en place pour la durabilité du processus. Ces artisans feront au besoin les maintenances préventives et curatives

### **Pompes manuelles**

La fourniture et la pose des pompes manuelles prévues dans le cadre du programme a été confiée à la société AFCO, suite à un appel d'offre local, l'avis de non objection du FND et l'approbation des autorités sénégalaises.

Les 62 pompes manuelles ont été importées par la société AFCO en charge de ce volet du programme.

Les premières pompes manuelles fournies ont été jugées non conformes aux cahiers de prescription techniques et n'ont pas fait l'objet d'une réception provisoire.

La société en a importé d'autres conformément aux cahier de prescription technique et montées sur les sites prévus à cet effet.

### **Organisation de la société**

La société AFCO a mis en place ses propres moyens techniques et humains pour poser les pompes dans les villages qui lui avaient été notifiés.

Les premières pompes posées ont été jugées difficiles à manipuler par les populations. Cela sera corrigée grâce à l'expertise de l'équipe projet qui, lors des sorties sur le terrain a apporté les améliorations nécessaires.

La grosse difficulté qu'a rencontrée la société est la réticence de certains villages pour accueillir ce genre d'équipement. La raison est de plusieurs ordres :

- dans des villages voisins des électropompes sont posées
- l'équipe d'intermédiation sociale du projet avait fini son contrat et n'a pas pu sensibiliser les populations concernées contrairement à la première phase du projet ou sur les 120 pompes posées, aucun refus n'a été enregistré.
- La charge négative qu'ont les populations sur les pompes manuelles.

**Résultats**

58 des 62 systèmes prévus ont été posés dans les villages ciblés même si l'entreprise s'est présentée sur l'ensemble des villages. Les quatre systèmes n'ont posés ont fait l'objet d'un procès verbal de refus de la part des populations.

**Conclusion sur les pompes manuelles**

La pose de pompes manuelles en tant que telle n'entraîne pas de difficultés particulières. Tout au plus il faut l'accompagner d'un travail d'intermédiation sociale. C'est ce qui a fait défaut à ce programme.

## **ANNEXES 1**

**A/ LISTE DES COMMUNAUTES DE BASE RETENUES POUR LES  
PUITS**

**B/ LISTE DES COMMUNAUTES DE BASE RETENUES  
POUR LES MINI FORAGES DU PROGRAMME D'EXTENSION HYDRAULIQUE**

**A/ LISTE DES COMMUNAUTES DE BASE RETENUES POUR LES PUIITS  
DU PROGRAMME HYDRAULIQUE PHASE EXTENSION**

**Région de Diourbel (30)**

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
<b>BAMBEY</b>	<b>NGOYE</b>	<b>THIAKHAR</b>	Dioufféne Mbadié
		<b>NGOYE</b>	Ndakh Thiékéne (Case de Santé)
			<i>Keur Djiré</i>
			<i>Rimbax</i>
	<b>LAMBAYE</b>	<b>GAWANE</b>	<i>Maplane</i>
		<b>LAMBAYE</b>	Keur Coly Diouf
			Keur Coly Thiaw
			Keur Daou Sall
			Keur Sègue Ndiaye
		Wadji 2	
		<b>NGOGOM</b>	Wadji 1
			Baack (Keur Aliou Diouf)
			Keur Badiane
Palène			
Gouye Ndiogou			
<b>Commune Bambey</b>			<i>Tène Khab</i>
<b>DIOURBEL</b>	<b>BABA GARAGE</b>	<b>KEUR SAMBA KANE</b>	<i>Golby</i>
		<b>PATAR TOURE MBONDE</b>	Ngaraff
	Paal SECK		
	Keur Allé FALL		
	<b>Commune de Diourbel</b>		
<b>MBACKE</b>		<b>NGHAYE</b>	Ndeuneukh
		Gouye ngueinth Peul	
		Saté 1 (Cheikh Gueye)	
		Ngabou 1 (Serigne Saliou)	

	<b>DALLA-NGABOU</b>	Ngabou 2 (Serigne Saliou)
		Ngabou 3 (Serigne Moustapha Diaw)
		Ngabou 4 (Serigne Moussa Niang)
		Ngabou 5 (Serigne Mactar Niang)
	<b>TOUBA MOSQUEE</b>	Affé Niang (Serigne Modou Khabane)

**Région de Kolda**

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
<b>KOLDA</b>	<b>MEDINA-YORO-FOULA</b>	<b>MEDINA-YORO-FOULA</b>	Missirah Thiarene
		<b>PATA</b>	Saré Délo
	<b>DIOULACOLON</b>	<b>TANKATO-ESCALE</b>	Hamdallaye Diéga
			Némataba Gabou
<b>SEDHIOU</b>	<b>BOUNKILING</b>	<b>DIAROUME NDIAMACOUTA</b>	Bani
			Saré Alkaly (Complexe)
			Diop Counda
			Vélingara Saré Yaya
<b>VELINGARA</b>	<b>KOUNKANE</b>	<b>KANDIA</b>	Thiéwel Bessel Yalla
			Saré Demba Hogo
		<b>SARE COLY SALLE</b>	Barricounda
			Konadji Mali

### Région de Tamba

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village	
BAKEL	GOUDIRY	KOULOR	Saré Ngaye	
			ST Hamath Ali	
			ST Paté Hamady	
TAMBA	MISSIRAH	MISSIRAH	Safalou 1	
			Samé Oumar LY	
			Goloumbou	
	MAKA	NDOGA BABACAR	KAHENE	ST Tinkoly
				Sam Yabal
		KOUSSANAR	Séno Samba Yabé (Case de Santé)	
			ST Massaly Diao	
	Commune de Tamba			Saré Sambarou
			Ecole Tamba Socé	

### Région de Thiès

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
MBOUR	SESSENE	SESSENE	Ndiadiane (Cases de Santé)
			Saokom II (Case foyer)
	FISSEL	FISSEL	NDIAGANIAO
			FISSEL
			Nguéth II (Case de Santé)
			Mbellongouth

### Région de Dakar

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
RUFISQUE		SANGALKAM	Kagnack
			Dény Guèthie Sud

**B/ LISTE DES COMMUNAUTES DE BASE RETENUES  
POUR LES FORAGES DU PROGRAMME D'EXTENSION HYDRAULIQUE**

**Région de Diourbel**

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
BAMBEY	NGOYE	THIAKHAR	Sokano
		NGOYE	Ngoye Séssène
			Ndiné
		NDONDOL	Nguémé Issa
			Ndièmane
			Ndondol
DIOURBEL	NDOULO	TOCKY GARE	Kayokh (Case de santé)
MBACKE		TOUBA MOSQUEE	Touba Belel
			Touba Ndinguel

**Région de Tamba**

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
KEDOUGOU	SALEMATA	SALEMATA	Missirah Dalaba
			Dathiémy
	FONGOLEMI	DIMBOLY	Woulaba
			Roundé Bara (Case Santé)

**Région de THIES**

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
MBOUR	FISSEL	NGUENIENE	Aga Ndimack (Case de santé)
			Keur Matar
THIES	POUT	POUT	Keur Matar
		FANDENE	Fayène
		TOUBA TOUL	Keur Madia Niang
	THIENABA	THIENABA	Keur Matabara
	NOTO	NOTO	Noto Gouye Diama
TIVAOUANE	NIAKHENE	THILMAKHA	Nguébel
		NIAKHENE	Lamsing

## Région de DAKAR

Département	Arrondissement	Comm. rurale	village
RUFISQUE		YENE	Kelle (Case de santé)

## ANNEXE 2 / REALISATION DES ENTREPRISES

A/ OUVRAGES HYDRAULIQUES SVTP

B/ MINI RESEAUX SVTP

C/ MINI FORAGES CDE

D/ MINI RESEAUX GENIE

E/ ELECTROPOMPES SOLAIRES ET THERMIQUES DE  
DANSK

F/ POMPES MANUELLES DE AFCO

G/ ETAT GENERAL EXECUTION DU PROJET

# A/ ENTREPRISES SVTP / OUVRAGES HYDRAULIQUES REGION DE DIOURBEL

Keur Coly Thiaw	OK	4000	9,70	13,70	Puits	Nappes atteintes à	Hauts d'eau	Débit	équipé	50,00
Keur Daour Sall	Installat°	3,00	57,00	Cuvelage	Type d'ouvrage	32,20	32,80		meuble	60,00
Keur Segue Ndiaye	Equipe	terre	dur	65,00	Forage	32,00	38,00		surface	65,00
Wadji 2	OK	meubl.	66,00	70,00	Forage	32,00	38,00		terminé	70,00
Wadji 1	OK	4,00	42,00	42,00	Forage	28,62	11,42		terminé	70,00
Baack (Keur Aliou)	OK	6,00	64,00	70,00	Forage	29,90	40,10		terminé	65,00
Diouf	OK	10,10	10,10	10,10	Puits	10,00	3,55		terminé	75,00
Keur Badiane	OK	14,00	62,00	65,00	Forage	30,60	35,40		terminé	59,00
Paléne	OK	15,50	77,00	80,00	Forage	36,00	44,00		terminé	57,00
Ngouye Ndiogou	OK	9,00	56,00	64,00	Forage	34,00	3,30		terminé	48,00
Ngabou 4	OK	14,00	63,00	70,00	Forage	37,00	33,00		terminé	48,00
Ngabou 5	OK	17,00	63,00	18,00	Puits	18,00	4,00		terminé	48,00
Ndindi	OK	18,00	7,00	18,00	Puits	18,00	3,50		terminé	48,00
Ngardfel	OK	20,00	66,00	66,00	Forage à dénivelé	12,40			terminé	27,00
Afé Niang	OK	12,00	5,00	14,50	Forage				terminé	27,00
Keur Djiri	Ok	9,50	22,00	22,00	Puits	22,00			terminé	25,00
Rimbax	Ok	14,00	2,00	16,00	Puits				terminé	48,00
Ndakh Thikene	Ok	12,00	24,00	36,00	Forage	19,40	16,60		terminé	48,00
Ndioufène	Ok	11,80	2,20	14,00	Forage				terminé	48,00
Ndiaye Dankh	Ok	8,00	4,00	12,00	Forage				terminé	48,00
Golby (DIOP)	Ok	15,20	8,80	24,00	Puits				terminé	45,00
Tene Khab	Ok	14,00	6,00	20,00	Puits				terminé	50,00
Maplane	Ok	Réhabilitation			Puits		1,50		terminé	
Keur Coly Diouf	Ok	8,00	4,00	12,00	Forage				terminé	
	Ok	1,00	9,00	10,00	Puits				terminé	

**ENTREPRISE SVTP OUVRAGES HYDRAULIQUES ZONES DE DAKAR THIES**

Sites	Installat° Equipe	Fonçage		Cuvelage	Type d' ouvrage	Nappe atteinte à	Hauteur d' eau	Débit	Prévisions géophysiques		
		terr. meubl.	terrain dur						toit nappe	profd maxi	
Kagnack	OK	10,00	1,20	11,20	Puits	11,20	2,80		Terminé	11,30	18,00
Deni Guedji	OK	6,00	2,65	8,65	Puits	8,65	0,85		Terminé	6,60	8,50
Ndiadiane	OK	10,30	0,30	10,60	Puits	10,60	2,70		Terminé	9,60	14,00
Saokom	OK	2,20	0,80	3,00	Puits	3,00	3,36		Terminé	4,10	7,50
Ngueth 2	OK	1,50	7,50	9,00	Puits	9,00	5,00		Terminé	15,00	20,00
Mbellongouth	OK	1,50	4,00	5,50	Puits	5,50	3,65		Terminé	9,00	12,50

**ENTREPRISE SVTP OUVRAGES HYDRAULIQUES ZONE DE TAMBACOUNDA KOLDA**

Sinthiou Pathé Amady	OK	-	39,60	39,60	Puits	39,60	3,00	Terminé	45,00	60,00
Sinthiou Amath Aly	OK	-	40,50	40,50	Puits	40,50	3,00	Terminé	54,00	88,00
Seno Samba Yabe	OK	-	54,70	54,70	Puits	54,70	3,50	Terminé	60,00	96,00
Sare Mansaly Diaou	OK	-	40,40	40,40	Puits	40,40	4,25	Terminé	60,00	85,00
Saré Sambourou	OK	-	31,80	31,80	Puits	31,80	3,70	Terminé	30,00	50,00
Sinthiou Tincoly	OK	-	40,50	40,50	Puits	40,50	4,00	Terminé	60,00	96,00
Sam Yabal	OK	-	52,00	52,00	Puits	52,00	4,25	Terminé	45,00	60,00
Sare Alkaly	OK	-	22,00	22,00	Puits	22,00	4,70	Terminé	21,00	30,00
Bani	OK	-	13,70	13,70	Puits	13,7	4,30	Terminé	13,00	18,00
Saré Barka	OK	-	29,92	29,92	Puits	29,92	3,30	Terminé	28,00	45,00
Vélingara Sare Yaya	OK	-	20,30	20,30	Puits	20,3	4,30	Terminé	17,10	27,00
Gouloubou	OK	-	8,80	8,80	Puits	8,8	3,00	Terminé	10,00	35,00
Diopcounda	OK	-	21,00	21,00	Puits	21	4,70	Terminé	20,00	30,00
E.Tamba soce	OK	-	15,50	15,50	Puits	15,5	3,00	Terminé	18,00	30,00
Sare oumar Ly	OK	-	13,20	13,20	Puits	13,2	5,00	Terminé	13,00	35,00
Safalou II	OK	-	9,00	9,00	Puits	9,00	4,50	Terminé	10,50	29,00
Baricounda	OK	-	5,50	5,50	Puits	5,50	5,00	Terminé	6,00	18,00
Saré Demba Hogo	OK	-	28,00	28,00	Puits	28,00	4,00	Terminé	27,00	37,00
Konadjji Mali	OK	-	9,80	9,80	Puits	9,80	4,25	Terminé	9,00	15,00
Thiéwel Bessé Yalla	OK	-	11,50	11,50	Puits	11,50	5,40	Terminé	10,00	20,00
Missira Thiarene	OK	-	25,50	25,50	Puits	25,50	3,50	Terminé	27,00	37,00

Sarré Délo	OK	10,00	10,00	Puits	10,00	4,00	Terminé	8,00	18,00
Hamdalaye Diéga	OK	6,10	6,10	Puits	6,10	4,00	Terminé	12,00	22,00
Némataba Gabou	OK	15,10	15,10	Puits	15,10	3,50	Terminé		

## B / MINI RESEAUX DE LA SOCIETE SVTP

N°ORDRE	SITES	REGIONS
1	Kelle	DAKAR
2	Djémangue	DIORBEL
3	Ndindy	DIORBEL
4	Ndiné	DIORBEL
5	Ngouye Séssene	DIORBEL
6	Nguembé Issa	DIORBEL
7	Rimbax	DIORBEL
8	Téne Khab	DIORBEL
9	Fayenne	THIES
19	Mbellonguouth	THIES
11	Kagnack	THIES <del>DAKAR</del>
12	Keur Madia	THIES
13	Keur Matabara	THIES
14	Lamsing	THIES
15	Saokom 2	THIES

### C/ TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX DE L'ENTREPRISE CDE

N°ORDRE	FORAGES	REGION	PROFONDEUR TOTALE (m)	NIVEAU STATIQUE (m)	NIVEAU DYNAMIQUE (m)	DEBIT EN M3/H
1	SOKANO	DIORBEL	48	31,5	34,84	9,39
2	NDINE	DIORBEL	51	22,35	30,09	8,57
3	KAYOK	DIORBEL	55	25,53		2
					ABANDONNE	
4	KEUR MANDIAYE	DIORBEL	60			1
5	TOUBA BELEL	DIORBEL	67	50		1
6	SESSENE	DIORBEL	95	33		
7	AYE	DIORBEL	138,6	17,86	23,24	14,5
8	NDIEMANE	DIORBEL	141	17,14	22,75	15,06
9	NGUEME ISSA	DIORBEL	157	19,13	25,36	15
10	DATHIEMY	TAMBACOUNDA	19	2,53	9,46	12
11	MISSIRAH DALABA	TAMBACOUNDA	25	5,3	21,19	8
12	WOLABA	TAMBACOUNDA	29	5,25	15,32	5
13	ROUNDE BARA	TAMBACOUNDA	35	8,3	20,65	5
14	FAYENE	THIES	31	15,58	24,4	4
15	NOTO GOUYE	THIES	32,5	9,9	14,61	12,13
16	DIAMA	THIES	33	10,9	15,34	12,5
17	KEUR MATAR	THIES	42	4,12	5,8	12,5
18	KEUR MADIO NIANG	THIES	42	23,82	24,84	10,56
19	LAMSING	THIES	48	28,97	36,06	9,42
20	AGA NDIMACK	THIES	48,87	9,4	11,41	14,23
21	KEUR MATABARA	THIES	54	13,96	15,27	10,56
22	NGUEBEL	THIES	60	45		1

**D/REALISATION DE L ENTREPRISE GENITE**

GENITE

**Réalisation de 31 réseaux d'AEP et 62 latrines à Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda**  
**ETAT D' AVANCEMENT DES TRAVAUX**

8 premiers châteaux d'eau de Tamba et Kolda

SITES	Avancement des travaux										Observations	
	Fondation	Poteaux	Chainage	Radier	Réservoir	Raccordement	Borne fontaine	Distribution	Peinture	Date livraison		
Gouloumbou	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Réserves levées
Samé Oumar Ly	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Réserves levées
Sam Yabal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Réserves levées
Sinthiou Amath Aly	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Réserves levées
Saré Alkaly	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
Diop Kounda	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
Hamdalaye Diéga	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
Barry Counda	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile

Réalisation de 31 réseaux d'AEP et 62 latrines à Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda  
 ETAT D' AVANCEMENT DES TRAVAUX

SITES	Avancement des travaux										Date livraison	Observations	
	Fondation	Poteaux	Chainage	Radier	Réservoir	Raccordement	Borne fontaine	Distribution	Peinture				
8 derniers châteaux d'eau de Diourbel et Thiès												28.08.2007	
<b>Ngabou 1</b> (Beydi LY)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Ngabou 2</b> (El Hadji Momar NDIAYE)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Ngabou 4</b> (Issa THIAW)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Ngabou 5</b> (Papa Mamadou SECK)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Saté</b> (Matar SOW)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Afé Niang</b> (Dieylany SARR)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Keur Matar</b> (Habib DIOUF)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
<b>Noto Gouye Diama</b> (Habib DIOUF)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS

Réalisation de 31 réseaux d'AEP et 62 latrines à Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda

05/09/2007

04 premiers sites de châteaux d'eau et latrines à Diourbel et Thiès

SITES	Avancement des travaux										Date livraison	Observations
	Fondation	Poteaux	Chainage	Radier	Réservoir	Raccordement	Borne fontaine	Distribution	Peinture			
SOKANO (Demba LÔ)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
TOUBA BELEL (Mbaye BOPP)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
KAYOKH (Habib DIOUF)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS
AGA NDIIMACK (Seydou MBOUP)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	RAS

Réalisation de 31 réseaux d'AEP et 62 latrines à Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda		05/09/2007									
8 derniers châteaux d'eau de Tamba, Kédougou et Vélingara											
Avancement des travaux											
SITES	Fondation	Poteaux	Chainage	Radier	Réservoir	Raccordement	Borne fontaine	Distribution	Peinture	Date livraison	Observations
<b>Tamba Socé</b> (Ibrahima BÂ)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Safalou</b> (Al Khassoume Diatara)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Woulaba</b> (Samba BOLY)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Rundé Bara</b> (Alioune Diagne)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Missirah Dalabah</b> (Abdoulaye Niang)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Déthiémy</b> (Séga Diop)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Konadji Mali</b> (Pape Thiaw)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile
<b>Thiewel Bassel Yalla</b> (Abdoulaye Mballo)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Livré	Pénurie de ciment, basalte tuyaux galva accès difficile





**E/ REALISATION DE LA SOCIETE DANSK SOLENERGIE**

**REALISATION DE LA SOCIETE DANSKSOLENERGIE/TEAO**

N° ORDRE	NOM VILLAGE	REGION	COMMUNAUTE RURALE	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	TYPE OUVRAGE	EQUIPEMENT POSE
1	KELLE	Dakar	YENE			PUITS	THERMIQUE
2	APE NIANG	DIORBEL			BAMBEY	FORAGE	SOLAIRE
3	DJEMANGUE	DIORBEL				FORAGE	THERMIQUE
4	KAYOKH	DIORBEL	TOCKYGARE	NDOULO	NDOULO	FORAGE	THERMIQUE
5	NDINDY	DIORBEL			MBACKE	FORAGE	THERMIQUE
6	NDINE	DIORBEL	NGOYE	NGOYE	BAMBEY	PUITS	THERMIQUE
7	NGABOU	DIORBEL				PUITS	SOLAIRE
8	NGABOU 1	DIORBEL				PUITS	SOLAIRE
9	NGABOU 2	DIORBEL				PUITS	SOLAIRE
10	NGABOU 4	DIORBEL				PUITS	THERMIQUE
11	NGABOU 5	DIORBEL				FORAGE	THERMIQUE
12	RIMBAX	DIORBEL			BAMBEY	PUITS	SOLAIRE
13	SATE	DIORBEL			BAMBEY	FORAGE	THERMIQUE
14	SOKANO	DIORBEL	THIAKHAR	NGOYE	BAMBEY	FORAGE	THERMIQUE
15	TEN KHAP	DIORBEL			BAMBEY	FORAGE	THERMIQUE
16	TOUBA BELE	DIORBEL	TOUBAMOSQUEE		MBACKE	FORAGE	SOLAIRE
17	BARRY COUNDA	KOLDA	SARE COLY SALE	KOUNKANE	VELINGARA	PUITS	SOLAIRE
18	DIOP COUNDA	KOLDA	NDIAMACOUTA	BOUNKILING	SEDHIOU	PUITS	SOLAIRE
19	HAMDALAYE DIEGA	KOLDA	TANKANTO ESCALE	DIULACOLON	KOLDA	PUITS	SOLAIRE
20	KONDAJI MALI	KOLDA	SARE COLY SALE	KOUNKANE	VELINGARA	PUITS	SOLAIRE
21	SARE ALKALY	KOLDA	NDIAMACOUTA	BOUNKILING	SEDHIOU	PUITS	SOLAIRE
22	THIEWEL BASSEL YALLA	KOLDA	KANDIA	KOUNKANE	VELINGARA	PUITS	SOLAIRE
23	DATHIEMY	TAMBACOUNDA	FONGOLEMBI		KEDOUGOU	FORAGE	SOLAIRE
24	GOULOUMBOU	TAMBACOUNDA				PUITS	SOLAIRE
25	MISSIRAH DALABAH	TAMBACOUNDA	SALEMATA		KEDOUGOU	FORAGE	SOLAIRE
26	ROUNDE BARA	TAMBACOUNDA	DIMBOLI		KEDOUGOU	FORAGE	SOLAIRE
27	SAFALOU 1	TAMBACOUNDA				PUITS	SOLAIRE
28	SAREOUMAR LY	TAMBACOUNDA				PUITS	SOLAIRE
29	SINTHIOU AMATH ALY	TAMBACOUNDA	KOULOR	GOU DIRY	BAKEL	PUITS	SOLAIRE
30	TAMBA SOCE	TAMBACOUNDA				PUITS	SOLAIRE
31	WOULABA	TAMBACOUNDA	DIMBOLI		KEDOUGOU	FORAGE	SOLAIRE
32	SAM YABAL	TAMBACOUNDA			TAMBACOUNDA	PUITS	SOLAIRE
33	KAGNAC	THIES			MBOUR	PUITS	SOLAIRE
34	SAOKOME 2	THIES			MBOUR	PUITS	SOLAIRE
35	AGA NDI MAK	THIES	NGUEDIENE	SESSENE	MBOUR	FORAGE	THERMIQUE
36	FAYENNE	THIES	FANDENE	POUT	THIES	FORAGE	THERMIQUE
37	KEUR MADIA NIANG	THIES	TOUBA TOUL	THIENABA	THIES	FORAGE	THERMIQUE
38	KEUR MATABARA	THIES	THIENABA	THIENABA	THIES	FORAGE	THERMIQUE
39	KEUR MATAR	THIES				FORAGE	THERMIQUE
40	LAMISING	THIES	NIAKHENE	NIAKHENE	TIVAOUNAE	FORAGE	THERMIQUE
41	MBELLONGOUTH	THIES			MBOUR	PUITS	SOLAIRE
42	NOTO GOUYE DIAMA	THIES				FORAGE	THERMIQUE
43	NGOUYE SESSENE	THIES				FORAGE	THERMIQUE

## F/ REALISATION DE LA SOCIETE AFCO

Zone	N°ORDRE	Sites	NATURE OUVRAGE	TYPE EQUIPEMENT
Diourbel	1	Gouy Nguenth Peul	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	2	Mérino Tibo	PUTTS	POMPE MANUELLE
	3	Pal SECK	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	4	Keur Alé Fall	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	5	Ndeuneukh	PUTTS	POMPE MANUELLE
	6	Ngaraf	PUTTS	POMPE MANUELLE
	7	Keur Djiri	PUTTS	POMPE MANUELLE
	8	Ndakh Thikene	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	9	Ndioufène	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	10	Ndiaye Dankh	PUTTS	POMPE MANUELLE
	11	Golby (DIOP)	PUTTS	POMPE MANUELLE
	12	Maplane	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	13	Keur Coly Diouf	PUTTS	POMPE MANUELLE
	14	Keur Coly Thiaw	PUTTS	POMPE MANUELLE
	15	Keur Daour Sall	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	16	Keur Segue Ndiaye	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	17	Wadji 2	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	18	Wadji 1	PUTTS	POMPE MANUELLE
	19	Baack( Keur Aliou Diouf	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	20	Keur Badiane	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	21	Paléne	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
	22	Ngouye Ndiogou	PUTTS/FORAGE	POMPE MANUELLE
DAKAR/THIES	23	Deni Guedji	PUTTS	POMPE MANUELLE
	24	Ndiadiane	PUTTS	POMPE MANUELLE
	25	Nguebel	FORAGE	POMPE MANUELLE
	26	Ngueth 2	PUTTS	POMPE MANUELLE
TAMBA/KOLDA	27	Sam Yabal	PUTTS	POMPE MANUELLE
	28	Saré Barka	PUTTS	POMPE MANUELLE
	29	Missira Thiaréne	PUTTS	POMPE MANUELLE
	30	Sarré Délo	PUTTS	POMPE MANUELLE
	31	Némataba Gabou	PUTTS	POMPE MANUELLE

**G/ ETAT GENERAL D EXECUTION DES TRAVAUX  
DANS LA REGION DE DIOURBEL**

N°ORDRE	Sites	nature de l investissement	entreprise Chargée de la réalisation	Situation des travaux
1	Gouy Nguenth Peul	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
2	Mérino Tibo	puits	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
3	Saté	puits	SVTP	terminé
		pompe motorisée	TOTAL ENERGIE	terminé
		mini réseau	GENITE	terminé
		latrines	GENITE	terminé
4	Pal SECK	puits forage	SVTP	terminé
		latrines	GENITE	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		puits	SVTP	terminé
5	Ngabou 1	pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
		mini réseau	GENITE	terminé
		latrines	GENITE	terminé
6	Keur Alé Fall	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
7	Ngabou 2	latrines	GENITE	terminé
		puits	SVTP	terminé

		pompe thermique				terminé
		mini réseau		TOTAL ENERGIE	GENITE	terminé
		latrines			GENITE	terminé
		puits			SVTP	en cours
8	Ndeuneukh	pompe manuelle			AFCO	terminé
		latrines			GENITE	terminé
9	Ngabou 3	elimine				
		puits/forage			SVTP	terminé
10	Ngaraf	pompe manuelle			AFCO	terminé
		latrines			GENITE	terminé
		puits			SVTP	terminé
		mini réseau			GENITE	terminé
11	Afé Niang	pompe thermique		TOTAL ENERGIE		terminé
		latrines			GENITE	terminé
		puits /forage			SVTP	terminé
12	Keur Djiri	pompe manuelle			AFCO	terminé
		latrines			GENITE	terminé
		puits/forage			SVTP	terminé
		mini réseau			SVTP	terminé
13	Rimbax	latrines			GENITE	terminé
		pompe thermique		TOTAL ENERGIE		terminé
		puits/forage			SVTP	terminé
14	Ndakh Thikene	pompe manuelle			AFCO	terminé
		latrines			GENITE	terminé
		puits/forage			SVTP	terminé
15	Ndioufène	pompe manuelle			AFCO	terminé
		latrines			GENITE	terminé

16	Ndiaye Dankh	puits	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
17	Golby (DIOP)	latrines	GENITE	terminé
		puits	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
		puits rehabilite	SVTP	terminé
18	Tene Khab	pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
19	Maplane	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
20	Keur Coly Diouf	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
21	Keur Coly Thiaw	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
22	Keur Daour Sall	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
23	Keur Segue Ndiaye	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
24	Wadji 2	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé

25	Wadji 1	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
26	Baack( Keur Aliou Diouf	latrines	GENITE	terminé
		puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
27	Keur Badiane	puits/forage	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
28	Paléne	latrines	GENITE	terminé
		puits /forage	SVTP	terminé
29	Ngouye Ndiogou	pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
		puits/forage	SVTP	terminé
		latrines	AFCO	terminé
30	Ngabou 4	pompe manuelle	GENITE	terminé
		latrines	SVTP	terminé
		puits	GENITE	terminé
		mini réseau	TOTAL ENERGIE	terminé
31	Ngabou 5	pompe thermique	GENITE	terminé
		latrines	SVTP	terminé
		puits	GENITE	terminé
		mini réseau	TOTAL ENERGIE	terminé
32	Ndindi	pompe thermique	GENITE	terminé
		latrines	SVTP	terminé
		puits/forage	GENITE	terminé
		mini réseau	TOTAL ENERGIE	terminé
33	DJEMAGNE	pompe thermique	GENITE	terminé
		latrines	CDE	terminé
		mini forage		terminé

		pompe thermique mini réseau		TOTAL ENERGIE SVTP	terminé
		mini forage		CDE	terminé
<b>34</b>	KAYOKH	pompe solaire mini réseau		TOTAL ENERGIE GENITE	terminé
		mini forage		CDE	terminé
<b>35</b>	KEUR MANDIAYE	mini forage		CDE	terminé
		mini forage		TOTAL ENERGIE	terminé
<b>36</b>	NDINE	pompe Thermique mini réseau		SVTP	terminé
		mini forage		CDE	terminé
<b>37</b>	NDONDOL/AY	mini forage		CDE	terminé
		mini forage		TOTAL ENERGIE	terminé
<b>38</b>	NGOUYE SESSENE	pompe solaire mini réseau		SVTP	terminé
		mini forage		CDE	terminé
<b>39</b>	NGUEME ISSA	pompe Thermique mini réseau		TOTAL ENERGIE SVTP	terminé
		mini forage		CDE	terminé
<b>40</b>	SOKANO	pompe Thermique mini réseau		TOTAL ENERGIE GENITE	terminé
		mini forage		CDE	terminé
<b>41</b>	TOUBA BELLE	pompe solaire mini réseau		TOTAL ENERGIE GENITE	terminé
		mini forage		CDE	terminé

**ETAT GENERAL D EXECUTION DES TRAVAUX DANS LA ZONE DE DAKAR THIES**  
**entreprise Chargée de la réalisation**      **Situation des travaux**

N°ORDRE	Sites	nature de l investissement		
1	Kagnack	puits	SVTP	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
		latrines	GENITE	terminé
2	Deni Guedji	puits	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
		puits	SVTP	terminé
3	Ndiadiane	pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
		puits	SVTP	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
4	Saokom	pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
		latrines	GENITE	terminé
		puits	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
5	Ngueth 2	latrines	GENITE	terminé
		puits	SVTP	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé
		latrines	GENITE	terminé
6	Mbellongouth	puits	SVTP	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
		latrines	GENITE	terminé
7	Nguebel	mini forage	CDE	terminé
		pompe manuelle	AFCO	terminé

8	Kelle	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
9	Aga ndimack	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	GENITE	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
10	Fayenne	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
11	Keur Madia Niang	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
12	Keur Matabara	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
13	Keur Matar	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	GENITE	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
14	Lamsing	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	SVTP	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé
15	Noto Gouye Diama	mini forage	CDE	terminé
		mini réseau	GENITE	terminé
		pompe thermique	TOTAL ENERGIE	terminé

### ETAT GENERAL D EXECUTION DES TRAVAUX DANS LA ZONE DE TAMBA KOLDA

N°ORDRE	Sites	nature de l investissement	entreprise Chargée de la réalisation	Situation des travaux
1	Sinthiou Pathé Amady	puits	SVTP	Termine
		latrines	GENITE	Termine
2	Sinthiou Amath Aly	pompe manuelle	AFCO	Termine
		puits	SVTP	Termine
		mini reseau	GENITE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		latrines	GENITE	Termine
3	Seno Samba Yabe	puits	SVTP	Termine
		pompe manuelle	AFCO	Termine
		latrines	GENITE	Termine
4	Sare Mansaly Diaio	puits	SVTP	Termine
		pompe manuelle	AFCO	Termine
		latrines	GENITE	Termine
5	Saré Sambourou	puits	SVTP	Termine
		pompe manuelle	AFCO	Termine
		latrines	GENITE	Termine
6	Sinthiou Tincoly	puits	SVTP	Termine
		pompe manuelle	AFCO	Termine
		latrines	GENITE	Termine
7	Sam Yabal	puits	SVTP	Termine
		mini reseau	GENITE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		latrines	GENITE	Termine

8	Sare Alkaly	puits	SVTP	Termine
		mini reseau	GENITE	Termine
	Bani	pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		latrines	GENITE	Termine
9		puits	SVTP	Termine
		pompe manuelle	AFCO	Termine
10	Saré Barka	latrines	GENITE	termine
		puits	SVTP	Termine
11	Vélingara Sare Yaya	pompe manuelle	AFCO	Termine
		latrines	GENITE	Termine
12	Gouloumbou	puits	SVTP	Termine
		latrines	GENITE	Termine
13	Diopcounda	pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		latrines	GENITE	Termine
14	E.Tamba soce	puits	SVTP	Termine
		latrines	GENITE	Termine
15	Sare oumar Ly	mini reseau	GENITE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		latrines	GENITE	Termine
		puits	SVTP	Termine
		mini reseau	GENITE	Termine



<b>23</b>	Hamdalaye Diéga	puits	SVTP	Termine
		mini réseau	GENITE	Termine
<b>24</b>	Némataba Gabou	pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		latrines	GENITE	Termine
		puits	SVTP	Termine
		latrines	GENITE	Termine
<b>25</b>	CASE FOYER FONGOLEMBI	pompe manuelle	AFCO	Termine
		mini forage	CDE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		mini réseau	GENITE	Termine
		mini forage	CDE	Termine
<b>26</b>	MISSIRA DALABA	pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		mini réseau	GENITE	Termine
		mini forage	CDE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
<b>27</b>	ROUNDE BARA	mini réseau	GENITE	Termine
		mini forage	CDE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
<b>28</b>	WOULABA	mini réseau	GENITE	Termine
		mini forage	CDE	Termine
		pompe solaire	TOTAL ENERGIE	Termine
		mini réseau	GENITE	Termine